

INSCRIPTION EN 1^{ÈRE} STMG

ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription pour votre enfant en classe de 1^{ère} Générale.

Ce dossier **complet** devra être déposé, selon le planning communiqué, à l'adresse suivante :
Lycée polyvalent Pyrène - site du Castella - Place du Mercadal.

Votre dossier devra comprendre l'ensemble des documents ci-dessous

Pour tous les élèves :	
La fiche de renseignements administratifs (ou saisie via Téléservices)	
La fiche de renseignements pédagogiques	
La fiche « aménagements spécifiques »	
La fiche d'urgence + la photocopie des vaccinations	
Le RIB du représentant légal qui paie les frais scolaires et/ou qui perçoit les aides, si différent (avec le nom de l'élève noté au dos)	
En cas de séparation ou divorce des parents, la décision de justice (autorité parentale + modalités de garde uniquement)	
La demande d'internat, le cas échéant	
Pour les nouveaux élèves uniquement :	
Une photocopie recto verso de la carte d'identité ou de tout autre document justifiant de l'identité de l'élève	
Une photo d'identité récente	
La photocopie du livret de famille (parents et enfants)	

Tous les documents seront accessibles sur le site de l'ENT du lycée.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

1^{ère} STMG

2026/2027

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

NOM (1) : Sexe : ☐ Garçon ☐ Fille

PRÉNOMS (selon état civil) : - -

Né(e) le* Commune de naissance* :

Département de naissance* (2) : Pays de naissance* :

Nationalité* :

@ Courriel de l'élève : ☎ Mobile de l'élève :

Résidence de l'élève : ☐ Représentant légal A ☐ Représentant légal B ☐ Garde alternée ☐ Personne en charge de l'élève

RÉGIME : ☐ DP ☐ EXTERNE ☐ INTERNE (Sous réserve d'acceptation : **imprimé à compléter**)

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires. (1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire (2) Département (ex : 075)
(3) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément ; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANT LÉGAL A

Lien avec l'élève* : ☐ Père ☐ Mère ☐ Ascendant ☐ Fratrie ☐ Autre membre de la famille ☐ Tuteur ☐ Educateur
☐ Assistant familial ☐ ASE ☐ Autre lien (ex : beau-parent)

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom de famille : Prénom :

Catégorie socio-professionnelle* : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 3)

Adresse :

Code Postal : Commune :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Portable :

Accepte les SMS : ☐ Oui ☐ Non

A contacter en priorité : ☐ (un seul des deux représentants)

IMPORTANT : @ Courriel :

J'autorise l'établissement à communiquer mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ Oui ☐ Non

REPRÉSENTANT LÉGAL B

Lien avec l'élève* : ☐ Père ☐ Mère ☐ Ascendant ☐ Fratrie ☐ Autre membre de la famille ☐ Tuteur ☐ Educateur
☐ Assistant familial ☐ ASE ☐ Autre lien (ex : beau-parent)

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom de famille : Prénom :

Catégorie socio-professionnelle* : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 3)

Adresse :

Code Postal : Commune :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Portable :

Accepte les SMS : ☐ Oui ☐ Non

A contacter en priorité : ☐ (un seul des deux représentants)

IMPORTANT : @ Courriel :

J'autorise l'établissement à communiquer mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ Oui ☐ Non

REPRÉSENTANT LÉGAL qui paie les frais scolaires : ☐ A ou ☐ B (un seul choix possible)

REPRÉSENTANT LÉGAL qui perçoit les aides : ☐ A ou ☐ B (un seul choix possible)

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVE : DIFFÉRENTE du représentant légal

La *personne en charge*, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : ☐ Madame ☐ Monsieur
 Nom de famille : Prénom :
 Adresse :
 Code Postal : Commune :
 ☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Portable :
 Accepte les SMS : ☐ Oui ☐ Non A contacter en priorité : ☐
 IMPORTANT : @ Courriel :

J'autorise l'établissement à communiquer mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves ☐ Oui ☐ Non

AUTRE PERSONNE À PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

NOM : PRENOM :
 Lien avec l'élève : Tel domicile : Tel portable :

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez droit à une bourse pour son année scolaire. Pour cela, remplissez ou modifiez les informations ci-dessous : les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

☐ **Oui, j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse**

☐ **Non, je refuse**

Vous-même :

☐ Mme ☐ M.

Nom de famille* (1) : Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : Commune de naissance* (4) :

Vivez-vous en couple, sous le même toit, sans être ni marié(e) ni pacsé(e) ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

☐ Mme ☐ M.

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : Commune de naissance* (4) :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire
d'époux/épouse

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date :

NOM – PRENOM et signature d'un représentant légal :

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 1, « représentant légal »

Co de	Libellé	Co de	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

FICHE DE RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES 2026/2027

1^{ÈRE} STMG

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

NOM :

PRENOM :

Né(e) le

Sexe : ☐ Garçon ☐ Fille

Courriel de l'élève* :

Portable de l'élève* :

(*obligatoire pour l'inscription au baccalauréat)

RÉGIME DE L'ÉLÈVE

☐ DP ☐ Externe ☐ Interne (sous réserve d'acceptation : **imprimé à compléter**)

SCOLARITÉ ANNÉE PRÉCÉDENTE

Classe :

Nom et ville de l'établissement scolaire :

OPTION : ☐ EPS (Continuité de la 2^{nde})

LANGUE VIVANTE A / ETLV : Anglais

LANGUE VIVANTE B :

☐ Espagnol

☐ Allemand

OPTION FACULTATIVE : Les élèves inscrits à l'option EPS ne peuvent pas prendre l'option musique.

☐ Musique

Date et signature d'un représentant légal :

AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES

Année scolaire 2026/2027

Nom : **Prénom :** **Niveau:**

AMÉNAGEMENTS PÉDAGOGIQUES DE LA SCOLARITÉ DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Votre enfant a-t-il bénéficié d'un :

- **PAP** (Plan d'Accompagnement Personnalisé) ? ☐ Oui ☐ Non, **si oui** : joindre une photocopie de la notification

- **Aménagement d'épreuves aux examens** ? ☐ Oui ☐ Non, **si oui** : joindre une photocopie de la notification

- **PPS** (Projet Personnalisé de Scolarisation) ? ☐ Oui ☐ Non, **si oui** : joindre une photocopie de la notification

Précisions éventuelles que vous souhaitez porter à notre connaissance :

AMÉNAGEMENTS LIÉS À LA SANTÉ - PAI

Votre enfant a-t-il bénéficié d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) l'an dernier ? ☐ Oui ☐ Non

SI OUI : 2 options

Option 1	Option 2
☐ Vous souhaitez reconduire le PAI <u>sans modification</u> . Vous devrez fournir les documents suivants : - Nouvelle ordonnance - Trousse d'urgence avec les matériels nécessaires et les médicaments dont la date de péremption a été vérifiée.	☐ Vous souhaitez reconduire le PAI <u>avec modification</u> . Vous devrez fournir les documents suivants : - Nouvelle ordonnance - Trousse d'urgence avec les matériels nécessaires et les médicaments dont la date de péremption a été vérifiée. - Fiche « conduite à tenir en cas d'urgence » actualisée (exemplaire à retirer auprès du secrétariat)

SI NON : Souhaitez vous mettre en place un PAI (première demande) : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, l'infirmière prendra contact avec vous à la rentrée.

Selon la circulaire du 10-2-2021, le Projet d'Accueil Individualisé :

- « vise à garantir un accueil et un accompagnement individualisés en structures collectives des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période nécessitant des aménagements. »
- « faciliter le parcours de vie en structure collective d'un enfant ou d'un adolescent présentant un trouble de la santé. »

A, , le ,

Signature d'un représentant légal et de l'élève :

FICHE D'URGENCE

Année Scolaire 2026-2027

Nom : **Prénom :** **Niveau :**

Régime : ☐ Interne ☐ Demi-pensionnaire ☐ Externe

Date de naissance :

Ville et département de naissance :

Nom du Centre de sécurité sociale :

Adresse du centre de sécurité sociale :

N° de sécurité sociale :

Nom de l'assurance scolaire : N° de l'assurance scolaire :

Adresse de l'assurance scolaire :

Nom du médecin traitant : **☎ du médecin traitant :**

Adresse du médecin traitant :

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

Les représentants légaux

En cas d'urgence, l'élève est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital, qu'accompagné de son responsable légal.

Représentant légal 1

Nom Prénom

Adresse

☎ Portable ☎ Domicile ☎ Travail

Représentant légal 2

Nom Prénom

Adresse

☎ Portable ☎ Domicile ☎ Travail

Autre personne à contacter

Nom Prénom

Adresse

☎ Portable ☎ Domicile ☎ Travail

Préciser le lien :

Observations particulières que vous jugerez utile de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre) :

Si vous souhaitez nous transmettre des **INFORMATIONS CONFIDENTIELLES**, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'attention du médecin scolaire ou de l'infirmière de l'établissement.

**Les MÉDICAMENTS, à prendre PENDANT le TEMPS SCOLAIRE, doivent être déposés
à l'INFIRMERIE avec une COPIE de l'ORDONNANCE**

**DEMANDE D'ADMISSION A L'INTERNAT
RENTREE 2026/2027**

**LA DEMANDE D'INTERNAT DOIT ÊTRE RENOUVELÉE CHAQUE ANNÉE.
LE DÉPÔT DE CETTE DEMANDE NE SAURAIT EN AUCUN CAS
VALOIR ACCEPTATION DE L'ADMISSION À L'INTERNAT.**

ELEVE

Nom : Prénom :

Date de naissance : ☐ Garçon ☐ Fille

Entrée en classe de Option :

MOTIF DE LA DEMANDE :

(à développer au verso)

REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom : Prénom :

Lien de parenté :

Adresse :

Téléphone (s) : Mail :

Distance en km par rapport au lycée : Kms - Temps moyen de transport :

*(Aller uniquement. Si transports en commun,
merci de préciser les lignes utilisées)*

CORRESPONDANT « OBLIGATOIRE »

Le correspondant s'engage à accueillir l'interne

en cas d'événements graves tels que : fermeture exceptionnelle, élève malade...

En l'absence de correspondant, la candidature ne sera pas prioritaire.

Nom : Prénom :

Lien de parenté :

Adresse :

Téléphone (s) : Mail :

Date :

Signature du responsable légal :

Signature du correspondant :

A l'issue de la commission internat qui aura lieu mi-juillet, un courrier de réponse, positive ou négative, vous sera transmis.

MOTIF DE LA DEMANDE D'ADMISSION A L'INTERNAT

Lettre explicative

Nom : Prénom :

Si ce texte n'est pas rempli, la demande ne pourra être correctement prise en compte

A, , le ,

Signature :

INFORMATIONS INTERNAT et DEMI-PENSION

L'internat se situe sur le site du Castella. Le nombre de places est limité. Pour intégrer l'internat, vous devez en faire la demande sur la fiche de renseignements et remplir le document annexe.

L'admission en internat est soumise à acceptation par la Commission « Internat », présidée par le chef d'établissement. Des critères internes à l'établissement sont étudiés pour l'admission, notamment dans une filière sélective.

La commission se déroulera début juillet 2026. Un courrier vous avertira de la décision.

L'internat et la demi-pension sont des services proposés aux familles.

Ils relèvent d'un acte d'engagement, les parents y inscrivent ou non leur enfant pour l'année et ne peuvent solliciter de changement qu'à chaque changement de trimestre comptable. **Tout trimestre commencé est dû.**

Tarifs de pension et de demi-pension 2026 (Tarifs réévalués chaque année au 1^{er} janvier)

	2026	1 ^{er} janvier / 31 mars	1 ^{er} avril / 15 juin	1 ^{er} sept / 31 décembre
Forfaits	160 jours	50 jours	40 jours	70 jours
Interne 4 jours	1172,20€	366,50€	293,20€	512,40€
Interne 5 jours	1365,80€	426,50€	341,60€	597,80€
DP 2 jours	236,80€	74,00€	59,20€	103,60€
DP 3 jours	355,20€	111,00€	88,80€	155,40€
DP 4 jours	473,60€	148,00€	118,40€	207,20€
DP 5 jours	592,00€	185,00€	148,00€	259,00€
Elève externe	4,40€ par repas			

Au-delà du 15 juin, une tarification forfaitaire à la semaine sera proposée.

CHOIX DES FORFAITS : à la rentrée scolaire, un formulaire de choix **définitif** des forfaits sera distribué.

CARTE JEUNE : tous les élèves devront être en possession de la Carte Jeune. Cette carte obligatoire sera demandée à l'entrée de l'établissement et utilisée pour l'accès au restaurant scolaire.

Vous pouvez en faire la demande dès à présent à l'adresse suivante : <https://www.laregion.fr/Demander-la-Carte-Jeune-Region>

FACTURATION

Les factures de restauration et d'hébergement sont envoyées par mél au début de chaque trimestre pour le trimestre en cours.

PAIEMENT DES FACTURES

Pour régler les frais de restauration et d'hébergement, le lycée Pyrène offre plusieurs possibilités de règlement :

- Paiement par virement bancaire
- Paiement en ligne via le site internet sécurisé de télépaiement : Educonnect
- Paiement en carte bancaire au service de gestion (pour les montants supérieurs à 8€)

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

- **DEMANDE ÉCHELONNEMENT DES PAIEMENTS** : En cas de difficultés pour payer la facture de votre enfant, vous pouvez demander au service de gestion un règlement en plusieurs versements selon un échéancier qui sera soumis à l'accord de l'agent comptable.
- **DEMANDE DE BOURSES** : renseignements auprès du secrétariat.
- **FONDS RÉGIONAL D'AIDE A LA RESTAURATION (FRAR)** : renseignements auprès du secrétariat.
- **FONDS RÉGIONAL LYCÉEN** : renseignements auprès du secrétariat.

AIDES FINANCIÈRES

BOURSE NATIONALE DE LYCÉE

Depuis de la rentrée scolaire 2024, la demande de la bourse nationale de lycée se fait soit sur téléservices en renseignant la rubrique « Etude automatique du droit à bourse » ou en renseignant cette même rubrique sur le dossier d'inscription papier.

Pour tous renseignements, prendre contact auprès du secrétariat de scolarité au 05 61 67 93 54 ou par mél : scolarite.pyrene@ac-toulouse.fr

NB : Les familles qui ont consenti en 2025 à l'examen de l'étude automatique de leur droit à bourses bénéficieront du réexamen automatique de ce droit pour la rentrée 2026.

La bourse de lycée est accordée, sous condition de ressources, au(x) responsable(s) du lycéen. La bourse comporte 6 échelons. Son montant varie en fonction des ressources et des charges de la famille.

Elle est versée en 3 fois à la fin de chaque trimestre et est déductible des frais scolaires (à l'exception de la prime d'équipement). La bourse de lycée peut se cumuler avec la prime d'équipement, la prime d'internat ou la bourse au mérite.

FONDS RÉGIONAL D'AIDE À LA RESTAURATION (FRAR)

Le FRAR s'adresse à tous les élèves inscrits dans un établissement public de la Région Occitanie, dont les parents sont non-imposables ou dans une situation de précarité à l'issue de circonstances imprévisibles. L'aide est attribuée après déduction d'éventuelles bourses sur critères sociaux.

Le dossier sera distribué le jour de la rentrée scolaire.

FONDS SOCIAL LYCÉEN

Cette aide exceptionnelle est destinée à répondre aux difficultés des familles pour faire face à des dépenses de scolarité et de vie scolaire de l'élève. En cas de besoin, prendre contact auprès du secrétariat pour récupérer un dossier.

Pour ces deux derniers dispositifs, une commission sociale se réunit une fois par trimestre et examine l'ensemble des demandes d'aides. Elle apprécie les situations personnelles au cas par cas selon les critères sociaux (revenus et composition du foyer, situation d'urgence...) et en fonction des crédits alloués,

DON À L'ASSOCIATION SPORTIVE

L'association sportive du LPO Pyrène, c'est :

DES ENTRAÎNEMENTS

- **Musculation – Gymnastique** : tous les lundis de 18h à 20h et les mercredis de 13h30 à 15h30.
- **Badminton – Basket – Volley – Futsal** : tous les mercredis de 13h30 à 15h30.
- **Course d'orientation – Trail – VTT – Athlétisme** : en fonction de la météo et du calendrier des compétitions.
- **Préparation au Baccalauréat** : possibilité de préparer ses épreuves du bac EPS lors des entraînements.

DES COMPÉTITIONS

- **Ski – Raid – VTT – Course à pied – Course d'orientation – Triathlon – Natation – Athlétisme – Handball – Basket – Volley – Futsal – Rugby – Badminton – Tennis - ...** : 2 à 6 compétitions proposées chaque mercredi après-midi.

DES RÉSULTATS

- Participations régulières aux championnats de France.
- Validation de jeunes arbitres nationaux.

Pour aider l'Association Sportive à réaliser ses projets, merci de faire un don !

Pour faire un don à l'AS du LPO Pyrène, vous pouvez soit :

- **Faire un virement sur l'IBAN suivant** : FR76 1027 8022 3100 0208 3200 195 CMCIFR2A
Merci de préciser la mention suivante sur votre virement : Don UNSS lycée Pyrène – Nom/Prénom de votre enfant – Niveau (2^{nde}, 1^{ère} ou terminale)
- **Établir un chèque à l'ordre de l'Association Sportive du lycée Pyrène** : merci de joindre le coupon réponse ci-dessous à votre paiement par chèque.



Don Association sportive LPO Pyrène

Je, soussigné(e) , représentant légal
de l'élève entrant en classe de ,
effectue un don volontaire de € pour soutenir les projets de l'association sportive du LPO
Pyrène.

